

Le Menhir dans la Vilaine

n° 15

Bulletin d'information de la FFMC 35

4^{ème} trimestre 2000



Contacts

Courrier

FFMC 35
Co/Dominique Laperche
35, rue du Manoir de Gaudon
35770 VERN SUR SEICHE

Téléphone 06 70 84 95 56

E-mail ffmc35@mac.com

Bureau de la FFMC 35

Christophe 02 99 23 78 63

Olivier 02 99 63 63 31

Dominique 02 99 00 47 49

Christine 02 99 35 10 98

Le Menhir dans la Vilaine

Jean-Philippe 02 23 21 15 30

Délégation AMDM

Répondeur 02 99 67 64 23

Commission juridique

Les permanences téléphoniques de la commission juridique pour la zone téléphonique 02, ont lieu le jeudi de

18 à 19h.

Laurent 02 99 69 28 74

Permanences

• Les permanences de la FFMC et de la Délégation bénévole de la Mutuelle des Motards ont lieu les premiers et troisièmes samedis du mois de 14h à 17h au bureau de la Mutuelle des Motards, 1, place de la Rotonde à Rennes.

• Les réunions mensuelles ont lieu tous les premiers vendredis du mois à 19h au bar Le Sablier, 70 rue Jean Guéhenno, à Rennes. Elles sont ouvertes à tous les adhérents.

Remarque

Les photographies dessins et articles figurant dans ce numéro sont la propriété de leurs auteurs respectifs.



Edito (coup de gueule)

En l'occurrence, j'essayerais de ne pas trop pousser de coup de gueule dans le présent feuillet, non pas en raison d'une amélioration soudaine de l'état des routes françaises, voire d'une brusque crise d'intelligence de certains de nos politiques, ceux qui sont visés étant vaccinés, mais, simplement pour cause de nouvelle année...

En ce début de siècle, essayons de « positiver » un peu et ignorons le gravier qui défigure la bande d'asphalte neuve et scintillante. Sauf, bien sûr, si ce putain de gravier vient à nous coûter un mois d'hosto et un flanc de carénage que, m...e, ça suffit, je venais juste de le repeindre !!!

Bien, rendons-nous à l'évidence, je ne peux pas parler de moto et d'infrastructures cinq minutes sans que la moutarde ne me monte au nez. Que dire alors de mon incapacité à pratiquer le lyrisme de début d'année sur des sujets tels que les lois de ce monsieur que nous n'avons pas élu et qui croit, ou souhaite faire croire au caisseux de base, que le fait de remplir nos prisons assainirait nos routes... Un peu simpliste comme raisonnement, non !

Heureusement, nous sommes là

pour mettre le doigt là où ça fait mal et rappeler chaque fois que cela est nécessaire que ce n'était pas la faute de « ce cinglé de motard qui roulait comme un fou », mais bien de ce sympathique contribuable automobiliste pour qui le rétro de droite est resté en option, ou peut-être de l'Etat qui a oublié de stipuler à ce charmant automobiliste octogénaire et à demi aveugle que le code de la route avait évolué et que, peut être, ses capacités de conduite devraient le pousser à prendre le bus...

Mais non, je ne m'énerve pas, j'explique !

Le chemin est encore long et la perfection sans doute pas de ce monde, mais nous contribuons

chaque jour à améliorer les choses pour que le futur soit un peu plus conforme à l'idée que l'on s'en fait.

C'est pourquoi au nom du bureau, à tous les adhérents ainsi qu'à tous ceux qui œuvrent dans le bon sens, je dis un immense merci et un grand bravo !

JE VOUS SOUHAITE, AU NOM DU BUREAU DE LA FFMC 35, UNE BONNE ANNÉE 2001 À TOUS !

Christophe.



Motocollant 2001



Sommaire

En bref	2
Actualité européenne.....	2
Actualité nationale	3
Actualité régionale.....	4
Dossier « infrastructures »	6
Revue de presse	8
Portrait	8
Prévention	9
A boulets rouges.....	10
Bulletin d'adhésion.....	11
Offres spéciales.....	11
La boutique de la FFMC	11
Messages de M. Moto	12
Agenda	12
Carnet.....	12
Petites annonces	12



Cours de perfectionnement moto en Europe

Récemment, la FEMA a participé à une réunion consultative sur une proposition de projet de la Commission européenne concernant les cours de perfectionnement motos et autos. Ce projet s'inscrit dans le cadre du développement d'une quatrième directive européenne sur le permis de conduire et l'engagement qu'a pris la CE de mettre en place un « processus d'apprentissage continu ». La réunion était organisée par la CIECA (organisation internationale des examinateurs).

Bien qu'elle ne remet nullement en question la valeur des cours

de perfectionnement, la FEMA a exprimé de sérieuses réserves quant à la volonté de la CE de se concentrer sur ces cours alors qu'il existe encore tant de problèmes au niveau de l'apprentissage initial à la conduite. Une autre préoccupation pour les motocyclistes est que ces cours de perfectionnement pourraient devenir obligatoires, comme c'est déjà le cas au Luxembourg. La FEMA s'oppose vivement à l'introduction d'un tel système en Europe. Enfin, last but not least, la CE traite à nouveau voitures et motos ensemble, ce qui pourraient avoir pour conséquence un manque de considération pour les besoins spécifiques des motocyclistes.

Les parties présentes à la

réunion seront invitées à prendre part aux différentes étapes du projet. La FEMA surveillera cela de près et fera en sorte que les préoccupations et besoins des motocyclistes soient pris en considération et acceptés.

Christina Gesios - 30/10/00

Rendre les Deux-Roues Motorisés plus voyants

La Commission Européenne lance un projet d'étude sur une meilleure détection des deux-roues motorisés. C'était le sujet d'une réunion préliminaire organisée en octobre dernier par ACEM (l'association européenne des fabricants de motos). La FEMA était présente, ainsi que des responsables et autres instituts de recherche en matière de sécurité motocycliste.

Les grandes lignes de ce projet consistent à identifier ce qui rend les DRM moins détectables dans la circulation et de quelle manière ils sont ignorés. Lorsque les causes auront été identifiées, des systèmes ou mesures possibles seront proposés et leurs effets mesurés selon une méthodologie développée dans ce même projet. L'introduction de ces mesures sera alors étudiée en termes d'acceptation par le marché, fiabilité et coûts. L'étape finale consistera à vérifier le rapport coût/efficacité des solutions proposées et déterminer la manière de les appliquer.

« La FEMA est prête à continuer de collaborer dans ce projet. Cependant, nous doutons de son efficacité s'il est traité en dehors du sujet de l'allumage obligatoire des phares pour tous les véhicules, et sans tenir compte des intérêts d'autres usagers « faibles » de la route (cyclistes et piétons) », déclare Bob Tomlins, Secrétaire Général de la FEMA. « Il faut aussi éviter que cette initiative

soit exploitée par ces maniaques de la sécurité qui voudraient nous voir tous rouler en vêtements fluorescents avec un gyrophare sur nos casques. »

Les candidatures pour entreprendre ce projet doivent parvenir à la CE dans les trois mois. Il est pressenti qu'ACEM y jouera un rôle prédominant. Les instituts de recherche sont également invités à y prendre part.

Christina Gesios - 7/11/00

Nouveaux systèmes de protection pour glissières de sécurité

Un nouveau concept pour protéger les motocyclistes contre le risque de collision contre les supports de glissières a été développé en Espagne. Il s'agit d'un rideau placé sous le rail empêchant ainsi un corps de s'y glisser. Il existe également une protection additionnelle couvrant les bords tranchants des supports de glissières.

La société Toldos Aragon, qui a développé ce système, mentionne d'autres avantages possibles de ses protections, tels qu'empêcher les petits animaux de traverser la chaussée, réduire l'effet du vent latéral et, par la couleur blanche choisie pour le rideau, offrir une meilleure visibilité, pouvant être améliorée par l'incorporation d'un composant réfléchissant dans le rideau.

A présent, dix systèmes ou méthodes différents existent afin de réduire les dangers que les glissières causent aux motocyclistes, soit sous forme de prototypes, ou, dans certains cas, de systèmes largement utilisés en France et en Allemagne notamment.

Eric Thiollier - 30/10/00



En bref...

Questionnaire « sondage » : les résultats

Nous n'irons pas jusqu'à dire que la spontanéité des réponses fût une généralité, mais, globalement, nous avons eu droit à un beau tir groupé. En résultat, 80% des adhérents ont jugé bon de nous renvoyer leur bulletin réponse, démontrant à cette occasion leur vif intérêt pour la FFMC 35. Une petite pensée tout de même pour les 20% restants qui auront malencontreusement égaré leur bulletin ou encore auront choisi une fin de soirée bien fêtée pour décider de le poster... à coté !

Tout d'abord, concernant la communication, vous êtes plus de 50% à considérer être bien informés par *le Menhir dans la Vilaine* (un p'tit coup de chapeau en passant à Jean-Philippe, qui attend vos remarques avec impatience). D'autre part, vous êtes également 50% à souhaiter un peu

plus de réunions d'information. Nous vous proposons actuellement notre Assemblée Générale annuelle, nos réunions mensuelles, les permanences et nous projetons suite à vos réponses de faire plus de journées portes ouvertes, y compris sur d'autres villes du département. Vous êtes bien entendu conviés à toutes ces réunions.

Concernant vos intentions de réadhésion malgré l'augmentation de la cotisation, c'est avec plaisir que nous pouvons vous annoncer qu'à 99%, la réponse a été « oui ». Nous continuerons donc notre action dans le sens de l'amélioration de nos vies de motards, avec honneur et forts de cette confiance que vous nous portez.

Pour finir, juste un petit mot sur les bulletins de parrainage. Vous êtes nombreux à l'envisager et 5 motards « parrainés » nous ont déjà rejoints.

En conclusion, merci encore de votre confiance.

Luk



La route est aussi pour les motocyclistes:

Le gouvernement français montre un exemple à suivre...

En France, le SETRA (Service d'Etude Technique des Routes et Autoroutes) vient de publier un nouveau guide (septembre 2000). Destiné aux aménageurs et gestionnaires de voiries, ce guide récapitule les risques liés à l'infrastructure routière posés aux usagers de la route motocyclistes, et propose des recommandations de prévention.

Le guide traite également d'autres sujets d'intérêt pour les motocyclistes: changements dans la prise en considération des motos par les ingénieurs et responsables de voiries, des aspects spécifiques aux motos sur la sécurité routière (études sur les accidents, actions en faveur du motocyclisme), et de la place que les motos devraient occuper dans l'ensemble du système des transports.

Facile à lire et largement illustré, ce guide de 80 pages couvre les problèmes les plus courants, tels que rails de sécurité, dos d'âne, gravillons, et rond-points [maintenant largement introduits en France]. Il donne des conseils pratiques aux ingénieurs et responsables de voiries sur les mesures à adopter afin d'améliorer la sécurité des motocyclistes lorsqu'ils établissent les schémas directeurs des aménagements routiers ou repensent les infrastructures existantes. Il traite des situations en milieu urbain comme en rase campagne.

Eric Thiollier, porte parole de la FEMA, a accueilli ce nouveau guide : « Cette publication est un point très positif pour la communauté motocycliste. Un projet d'un tel guide avait été mentionné auprès de

la FFMC en 1996, lorsqu'elle menait campagne contre les dangers des rails de sécurité; mais un certain scepticisme était de mise quand à sa réalisation.

D'aucuns pourront gloser sur l'auto-satisfecit qui se dégage de la liste des actions en faveur des motocyclistes menées par le gouvernement français. Mais le guide apporte néanmoins une contribution utile à une meilleure sécurité des motards en terme d'infrastructure routière. »

Eric Thiollier 26/09/00

Renforcement et automatisation de la répression

Outre l'annonce médiatique de la rétention du permis de conduire pour un dépassement de plus de 40 km/h de la vitesse autorisée, le Comité Interministériel de la Sécurité Routière du 25 octobre a engagé des expérimentations très lourdes de conséquences : sanction par l'installation de « boîtes noires » sur les véhicules, système d'automatisation totale des PV par des dispositifs intégrés aux infrastructures, limiteurs de vitesse des véhicules par construction.

Et de l'expérimentation à l'application générale, il y a souvent peu de temps !

Nous allons vers un flicage généralisé, vers une société sous haute surveillance où caméras, radars et PV remplaceront la formation et la responsabilisation des usagers de la route !

A côté de ces dispositions, la formation et l'amélioration des infrastructures sont les parents pauvres du budget :

- des enseignants chargés de faire de la sécurité routière à l'école sans qu'ils soient eux-mêmes formés et sans budget !
- un Brevet de Sécurité

Routière, obligatoire pour tous les cyclomoteurs, mais qui reste à trois heures, au lieu des 12 heures indispensables !

- 150 millions de francs en 7 ans pour le doublement des rails « guillotine » (70 km par an !) mais 362 millions de francs en 3 ans pour les radars et les véhicules des forces de l'ordre, auxquels s'ajoutent le recrutement de 16 000 gen-

darmes et 20 000 adjoints de sécurité.

En effet, s'il est certain que les mesures annoncées par le CISR vont contribuer, par l'accumulation des PV, à remplir les caisses de l'Etat, il est malheureusement, plus que probable qu'elles n'auront pas d'effet sensible et durable quant à l'insécurité routière.

Communiqué du 26/10/00

Actions contre la hausse des carburants : le bilan

Motards en colère

Klaxons et bouchons. Samedi, des motards ont bruyamment manifesté dans de nombreuses villes de France à l'appel de la Fédération française des motards en colère (FFMC) pour réclamer une baisse des taxes sur les produits routiers. Ils étaient 600 à Clermont-Ferrand, 500 à Tours, 400 à Nantes, 300 au Mans et à Niort 200 à Caen et 130 à Nevers. A Lyon, 220 motards, accompagnés de 80 passagers, se sont regroupés sur la place Bellecour. Des délégations ont été reçues. Dimanche, plusieurs centaines de motards ont défilé à Paris.

Tous revendiquent une baisse de la TVA de 19,6 % à 5,5 % sur les carburants et les équipements de sécurité (casques moto et sièges voiture enfant, la baisse d'un franc par litre de la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP) et la gratuité de toutes les autoroutes. Ces revendications ne sont pas nouvelles, mais la hausse du prix de l'essence affûte le ras-le-bol des motocyclistes.

Libération 16/10/00

1500 motards manifestent au Mans

Pour une baisse du prix de l'essence et de la TVA sur les équipements.

Tout l'après-midi du samedi, 1500 motards de la Sarthe se sont rejoints pour manifester dans les rues du Mans. Reçus en délégation par le sous-préfet et directeur du cabinet du préfet de la Sarthe, ils lui ont expliqué leurs revendications.

OF 24/09/00

Le prix du carburant ne mobilise pas les foules

« Les gens s'habituent à tout. Si tout le monde était ensemble, ça baisserait. » Le comité des usagers ne cachait pas sa déception samedi après-midi. Malgré ses efforts pour retenir les passants, il n'est parvenu à rassembler qu'une cinquantaine de particuliers pour protester contre « la taxation excessive du prix de tous les carburants ». Dans l'indifférence, ils ont tourné sur la place en scandant « carburant trop cher » avant de faire signer un cahier de doléances qui seront reprises sur le site internet <http://carburant.free.fr> créé à l'initiative d'un Rennais. 71 signatures ont été recueillies.

OF 10/09/00

Des motards ont joué du klaxon dans les rues d'Alençon pour protester contre le prix des carburants. Ils étaient une trentaine. Le même nombre à Quimper. À Caen, 1000 deux-roues (450 selon la police) ont reçu le renfort de 500 automobilistes pour une opération escargot sur le périphérique.

OF 10/09/00



AG de la FFMC 35 Bilan moral 2000

Actions de fond

L'action auprès des instances publiques pour l'amélioration de notre quotidien de motard est une préoccupation constante et les contacts étant maintenant bien ancrés, il nous a été donné de pouvoir agir directement auprès de la Mairie, pour la pose d'un nouveau revêtement remplaçant avantageusement les peintures traditionnelles des passages protégés. Ce matériau actuellement en test sur quatre secteurs de Rennes sera réservé aux sorties d'écoles si les résultats sont concluants. De plus, il a été envisagé de remplacer les peintures par des résines sur les autres marquages blancs.

La Mairie nous a conviés, comme l'an passé, à participer aux deux jours de sécurité routière qu'elle a organisée en septembre 2000. Cette mani-

Les activités de la FFMC 35 en 1999

19/03	Balade moto
09/04	Balade moto
15-16/04	Relais Calmos
22/04	Manif « infrastructures »
06/05	Action prévention dans un collège à Corlay
14/05	Balade 125
21/05	Action prévention MJC à Rennes
27/05	Journées pour la vie
04/06	Balade moto
10-11/06	Assises nationales de la FFMC
18/06	Bénévolat aux « motards ont du cœur »
25/06	Balade 125
17/09	Balade moto
13-15/10	Planète scooter
28/10	Action prévention & sécurité routière à S' Sauveur des Landes
25/11	A.G. FFMC 35

festation, en dehors de son côté utile, nous a aussi permis de nouer des contacts intéressants et de contribuer à modifier l'image que les gens nous prêtent volontiers.

D'autre part, la manifestation organisée par les fédés du grand ouest à l'encontre des infrastructures meurtrières a porté ses fruits, puisque l'ouvrage d'art situé sur la commune de Saint Jacques de la Lande et qui avait servi de support et de symbole à notre colère a été arasé.

Si c'est une victoire en soi, il est intéressant de constater que cette action très médiatique nous a aussi ouvert les portes du conseil général d'Ille-et-Vilaine. Lors de l'entretien que nous avons eu alors avec monsieur Fauvel, vice-président chargé des routes, nous avons exposé les différents problèmes auxquels nous sommes confrontés quotidiennement et le fait que les routes et infrastructures soient généralement prévues pour des voitures, voire des poids lourds, mais rarement pensées pour des deux roues.

Ce fait entendu, il nous a été demandé par notre interlocuteur de faire un "état des lieux", avec nos yeux de motocyclistes et de le lui remettre ensuite. Cela est maintenant chose faite sous la forme d'un dossier, très complet, reprenant les généralités à proscrire, ainsi que quelques points particuliers faisant cas d'école ; le tout agrémenté de photos particulièrement significatives. Le mérite de cette "brève synthèse" revient à Jean-Philippe, à Dominique et à Luc, qui se sont donné beaucoup de mal pour produire un document en béton.

À notre demande, le conseil général a aussi demandé à la DDE de permettre à monsieur Moto de bénéficier de plus de temps libre pour traiter des problèmes relatifs aux deux-roues. Actuellement, il s'agit plus de bénévolat que d'un détache-

ment réel.

De plus, nos relations avec le conseil régional vont sûrement s'accroître puisqu'il nous a été proposé de participer à une journée de sécurité routière, pour une date prévue aux alentours d'Avril 2001.

Nos relations avec la préfecture sont elles des plus timides et se cantonnent à une relative politesse de principe. Par ailleurs, le dossier concernant les runs est au point mort depuis près de deux ans. Cependant il n'a été jusqu'ici fait aucune entrave à la bonne marche de notre association.

La DDE, quant à elle, nous assure d'un soutien permanent en la personne de Philippe de Chitel, notre « Monsieur Moto » actuel, qui a fait beaucoup pour notre reconnaissance. Des crédits ont été débloqués pour assurer le doublement des rails de sécurité partout où la sécurité l'exigera. Un choix, cependant, a été fait par la DDE, qui bien que n'étant pas le mien est défendable : Les rails seront doublés par des glissières en acier, moins chères que les tubes plastiques, sur la majorité des chantiers, afin de couvrir plus de zones avec un même budget.

Je rappelle également notre brillante association avec la DDE lors du relais moto des 24 heures du Mans.

Actions de développement

Il est vital pour notre survie d'avoir un développement constant aussi bien sur le plan géographique que quantitatif. De plus, il nous faut préserver la majorité de nos membres fidèles et essayer d'intéresser le plus de nouveaux membres possible au fonctionnement de notre antenne.

Pour cela, nous avons organisé une porte ouverte qui a très bien fonctionné et nous allons réitérer l'opération cette année en la délocalisant, si possible

Bureau de la FFMC 35

Suite au vote des nouveaux statuts, le bureau a été dissous et un nouveau bureau a été constitué. Ont été élus :

- Christophe Marty
- Christine Place
- Dominique Laperche
- Luc Bomal
- Laurent Willams
- Olivier Kagan
- Luc Trichet
- Philippe Bossé
- Jean-Philippe Delaunay

sur des villes comme Saint Malo ou Redon.

Par ailleurs, un sondage a été effectué, par l'intermédiaire d'un envoi individuel, afin de connaître mieux nos adhérents et de répondre plus précisément à leurs aspirations.

Nous avons également décidé de mettre en place un site Internet des plus complet et de faire du menhir un outil de communication agréable à lire et le plus représentatif de notre état d'esprit.

Laurent a assuré avec son efficacité et son sérieux habituels le rôle d'animateur de la commission juridique pour l'ensemble du secteur Grand Ouest (Zone tel. 02). Cette tâche est très lourde et, bien souvent conduit à parler au téléphone avec des gens vivant des moments pénibles, voire dramatiques... Pour ces raisons, ainsi que pour des raisons plus familiales, puisqu'il vient d'être Papa pour la deuxième fois, il a émis le souhait de concentrer son action sur le seul département de l'Ille-et-vilaine.

Une équipe organise des balades moto pour tous, et contribue par la même à faire connaître la FFMC à l'extérieur. Elle a continué son action cette année en y ajoutant également des journées 125. Le succès rencontré par cette activité conduit les organisateurs à demander l'aide d'un groupe de motards, intéressés pour participer aux repérages et à



l'encadrement des ballades.

Nous rappelons à tous les adhérents qui souhaiteraient prendre une part plus active au développement et au fonctionnement de notre antenne FFMC que cela est possible et même vivement souhaité, car nous n'avons jamais assez de bras ou de cerveaux pour tout faire...

Actions à venir

Hormis les manifestations inévitables qui nous seront dictées par l'actualité politique, nous avons la ferme intention de voir aboutir certains travaux en cours au niveau départemental. Je pense plus particulièrement à une piste de runs, promise depuis trop longtemps, ainsi que la mise aux normes des aménagements routiers de certaines communes qui se pensent au-dessus des lois.

Pour pouvoir agir pleinement dans notre département, il faut que nous puissions y accorder toute notre attention, ainsi, cela ne va pas sans la création d'antennes dans les départements bretons qui n'en possèdent pas encore. La création de " relais " dans une ou deux grandes villes du département, éloignées de Rennes, assurerait une présence plus efficace pour notre développement, lors d'actions, ou pour traiter de problèmes " locaux ". Avis aux amateurs.

Cette année, également, nous vous avons proposé de voter les nouveaux statuts que nous vous avons proposés en même temps que le dernier Menhir.

Ces statuts sont destinés à nous assurer un fonctionnement plus solide que les précédents qui étaient ceux de la création de l'antenne, et par là même, quelque peu aléatoires. L'expérience nous a conduit à éviter de nous enfermer tout seuls et à donner à certain le beau rôle pour nous neutraliser.

Christophe

Rennes sur roulettes.

D'abord rendez-vous au local de la mutuelle des motards pour un petit briefing sur la course, parcours, infirmières, etc. Le maître de cérémonie nous donne plein de petites infos sur l'organisation, puis reconnaissance du parcours, une question qui semblait désigner un volontaire « qui va prendre un cameraman avec lui ? » J'aurais dû me méfier du Serge, avec sa tronche sympathique il avait déjà tout prévu en voyant mon Transalp. Les regards se tournèrent tous sur moi et voulaient dire « bah ! T'es pas venu de Paris pour rien, hein, couillon ! »

Samedi le temps était magnifique et nous laissait présager de beaux moments pendant les courses du Dimanche. Malheureusement le réveil sonne Dimanche matin sous une foule de nuages. Le plein fait, point de rencontre Champs de mars 8h30, Serge était sur place pour figoler quelques trucs, ses premières paroles « Salut, c'est le bordel », à froid au réveil ça

fait mal. Pas fier le Renaud y pose sa moto y va prendre un café et il attend le départ de la randonnée.

Et là c'est plus pareil du tout, l'eau qui mouille (et tout le monde sait que c'est la pire) tombe et donc... ça gliiiisssse. Avec tous les gamins qu'il y a pour cette rando va y avoir du boulot. Je prends le cameraman du paragraphe du dessus (TF1) et c'est parti pour un tour. 20km/h pas plus pas de slalom dans la foule. Et là on les a vus les « même pas peur, même pas mal » parce que les gamins par terre y'en avait et ils repartaient de plus belle. La pluie se fit plus présente et les chutes aussi mais sans gravité à ma connaissance.

Une fois la promenade de la caméra finie, petit constat, ça glisse et en plus y a des oranges partout, hé, Serge c'est bien le bordel !

Epreuve féminine, le régal : plus de pluie, la route sèche et le départ est donné, mais où est Serge ? En plein milieu du parcours une Ducat' (mais non, pas en panne) avec un pilote aussi rouge que la peinture de sa moto, Serge une bar-

rière autour du cou nous envoie encore un « c'est le bordel ».

Le ciel c'est recouvert et le départ des hommes est donné sous la pluie qui finalement nous aura laissé la part belle pour le sprint final ouf ! C'était bien évidemment long 57 km en rond, pas facile. Y en a même un qu'en a eu tellement mare qu'il nous a fait un freinage « il fait soif, je glisse jusqu'au bistrot », et oui un freinage commencé sur des planches en bois mouillées c'est plutôt risqué, mais il n'avait pas trop le choix, Laurent.

Une fois les photos prises et les récompenses distribuées, toute la troupe se rassemble pour prendre un verre ensemble. Sauf le petit Luc, on lui avait bien dit de le laisser chauffer son Guzzi, du coup il a grillé un fusible, il voulait pas le dire mais maintenant tout le monde le sait.

Allez petit coucou à Philippe, René, Luc, Laurent, Pascal, Serge et les bénévoles du cercle Paul Bert.

Renaud



Cotisations 2001

Depuis la naissance de notre antenne en 1996, nous clôturons notre année à la date du 31 octobre, y compris donc l'enregistrement des adhérents. Après cette date, les nouveaux adhérents recevaient leur carte pour l'année suivante.

Au niveau national, ce procédé avait lieu après le Bol d'Or.

Les choses ont changé cette année. Suite à une directive de la FFMC Nationale, les cotisations seront comptabilisées sur une année civile entière, soit du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Votre cotisation 2000 est donc effective jusqu'au 31 décembre, et comme vous êtes

des petits malins, vous avez parfaitement saisi l'objet de ce message : le renouvellement de votre cotisation devra avoir lieu en début d'année 2001.

Pour ceux qui ne l'ont pas déjà fait, merci donc de me renvoyer votre cotisation 2001 dans le courant 1^{er} trimestre (pour cette première fois, on va vous laisser un peu de temps, sympa non ?). Pour mémoire cotisation 2001 : 200 Francs (répartition 2/3 pour le National, 1/3 pour l'antenne).

Pour m'aider à vous repérer sur le listing du 35, merci de noter votre numéro d'adhérent au dos de votre chèque.

D'autre part, ce changement de date de clôture d'exercice vaut aussi pour le bilan financier. D'ordinaire, vous receviez le bilan financier définitif avec le *Menhir dans la Vilaine* du dernier trimestre. Le bilan définitif sera désormais joint au premier *Menhir* de l'année.

Je profite de ce petit espace qui m'est attribué pour vous souhaiter à toutes et à tous un excellent début de millénaire, dans la joie, la bonne humeur et sous l'aile protectrice du Dieu Motard.

Dominique



Après quatre années de revendications, le dossier infrastructures progresse de manière significative : un budget d'1,2 millions de francs sur trois ans a été débloqué pour le doublement des rails de sécurité dans le département (voir l'article ci-contre). Mais cela ne fait pas tout. Lors de notre manif du 22 avril, nous avons été reçus par le Conseil Général d'Ille-et-Vilaine. Il nous avait été demandé de monter un dossier sur les points noirs et sur les spécificités moto à prendre en compte lors de la conception des infrastructures. Cela a été fait fin septembre et transmis à qui de droit. Le dossier complet faisant 22 pages, Je n'ai pas la place ici de tout mettre. Je ferais donc l'impasse sur la première partie (particularités liées à la conduite d'un deux-roues motorisé), pour m'attarder sur la deuxième :

l'étude des différentes infrastructures routières et les dangers qu'elles présentent pour les motards. Voici donc la liste des types d'infrastructures que nous avons listées, ainsi que nos revendications pour chacune. Chaque type d'infrastructures était accompagné d'exemples concrets, photos à l'appui.

Rails dits « de sécurité »

Nous demandons le doublement systématique des rails de sécurité en courbe, quel qu'en soit le rayon, ainsi qu'en lignes droites sur les autoroutes et quatre-voies urbaines, compte tenu de la densité du trafic.

Ralentisseurs

Nous demandons que les ralentisseurs soient systématiquement et prioritairement recouverts de peintures étudiées pour fournir la meilleure adhérence possible. Nous demandons

également qu'ils soient tous mis aux normes.

Peintures

Nous demandons que les peintures posées principalement en agglomération soient d'une qualité supérieure à la norme.

Passages piétons

Nous demandons que les passages piétons soient mis aux normes.

Plaques d'égout

Nous demandons que les plaques d'égout soient recouvertes d'une substance non glissante, principalement lorsqu'elles sont situées en courbe.

Aménagements urbains à vocation esthétique

Nous demandons à ce que les motards soient consultés lors de l'élaboration des aménagements urbains.

Bitumes

Nous demandons que les

chaussées endommagées soient réparées plus rapidement. Nous demandons également que les bandes d'arrêt d'urgence soient conçues pour remplir le rôle auquel elles sont destinées.

Gravillons

Nous demandons que les services techniques des communes et de la DDE proscrivent l'utilisation du bi-couche gravillons-bitume pour les réparations de voirie effectuées en agglomération.

Nous avons également mentionné dans ce dossier le fait qu'il existe d'autres dangers non liés aux infrastructures, comme les problèmes de gasoil et les problèmes de comportement (téléphone portable, cli-gnotants, etc.). Nos entretiens nous ont parus constructifs, attendons les retombées !

Jean-Philippe





Sécurité des motards : un plan triennal pour modifier les « glissières-guillotines »

La route truffée de pièges à motards

Au cours de la semaine de la sécurité routière, les pouvoirs publics veulent aussi mettre l'accent sur la prévention des dangers qui guettent les motards. Principale action : la mise en place d'écrans sur les glissières de sécurité pour éviter qu'elles deviennent des « guillotines à motards ».

L'an dernier, 8029 personnes sont mortes sur les routes françaises dont 901 motards, soit 11%. Les conducteurs ou passagers de voitures de tourisme tués sont au nombre de 5161. Les motards paient donc un tribut très fort quand on sait que le parc français compte 1 million de motos et plus de 26 millions de voitures. Ce qui fait dire à Philippe de Chitel, Monsieur Moto 35, que « pour un motard, le risque d'accident est multiplié par quatre ou cinq par rapport à un automobiliste. En Ille-et-Vilaine, on est à peu près dans les mêmes proportions : en 1999, il y avait 12 motards sur les 123 tués. »

Depuis plusieurs années, écoutant les revendications des associations de motards, principalement la FFM (Fédération Française des Motards en



Sablage et panneau de signalisation : l'Équipement réagit en urgence quand des flaques de carburant sur la chaussée sont signalées par des usagers. C'est un des nombreux dangers qui guettent les motards.

Colère), les pouvoirs publics ont pris conscience que les routes étaient d'abord conçues pour les automobilistes. Aussi, certains dispositifs conçus pour leur sécurité s'avéraient être des dangers pour les motards. Principales accusées les glissières de sécurité des voies rapides, appelées « guillotines » par les motards en raison du caractère très coupant de leurs supports.

« Les glissières sont responsables de la mort d'au moins 70 motards par an, souligne Philippe de Chitel. Cette année, dans le département, sur six décès, deux motards se sont tués sur des glissières. Il était temps de trouver des systèmes de protection. » Après un

concours national, deux dispositifs ont été sélectionnés, testés et adoptés à l'échelle nationale : le « moto rail » pour les nouvelles installations et le « moto tub » qui s'adapte aux glissières existantes.

« L'Équipement d'Ille-et-Vilaine est en train d'installer ces écrans dans toutes les courbes inférieures à 250 m, sur les bretelles des quatre voies, notamment aux entrées de Rennes et Saint-Malo. Nous avons un budget global de 1,2 million de francs sur trois ans. A la fin de l'année, nous aurons réalisé une première tranche de 400000 F. Autour de Rennes, nous avons équipé en particulier des bretelles de sortie des routes de Paris, de Nantes, de

Lorient ou de Saint-Malo. Quant aux nouvelles routes, elles sont automatiquement équipées de glissières motards. »

Mais les glissières de sécurité ne sont pas les seuls pièges à motards. Marquages glissants sur la chaussée, gravillons, plaques d'égouts, flaques de carburant sur les ronds-points sont souvent la cause de chutes. « Sur le millier d'appels annuel d'usagers de la route qui signalent des dangers, au minimum une centaine concernent des flaques d'huile ou de gas-oil sur la chaussée souligne Monsieur Moto. Ces appels sont répercutés à la DDE qui, en urgence, se rend sur place et prend les mesures nécessaires, notamment en sablant la route en cas de fuite de carburant. »

Mais, malgré tout, les motards resteront plus exposés car plus vulnérables aux risques routiers. Les conseils de prudence des campagnes de prévention leur sont aussi adressés en matière de vitesse, d'alcool et de comportement. « Les motards comme les automobilistes, conclut Philippe de Chitel, doivent apprendre à partager la route. »

OF - 25/10/00

Sa moto dérape et percute le rail de sécurité

Samedi, à 17 h 50, sur la commune de Miliac-Morvan, [...] un motard a trouvé la mort dans un accident. [...] Empruntant la bretelle de sortie vers Dol-de-Bretagne, il a, pour une raison indéterminée, perdu le contrôle de la moto qu'il pilotait [...].

Il a percuté le rail de sécurité. [...] Évacué vers l'hôpital de Saint-Malo, il est décédé pendant son transport.

Ouest-France

Eradication des glissières de sécurité métalliques : A vos pneus !

Cet été, sur le périphérique parisien, les derniers kilomètres de glissières centrales ont été remplacés par des murets de séparation en béton ; des travaux qui s'achèveront en 2003 avec la sécurisation des bretelles d'accès et des grandes courbes. Lorsque l'on sait que cette seule opération a coûté 17 millions de francs à la ville de Paris et à la région, les 20 millions débloqués par le gou-

vernement pour la restructuration de l'ensemble du réseau national semblent dérisoires... Alors, si l'État - qui vient de réaliser des bénéfiques records pour l'exercice 1999 - cherche une solution pour faire des économies, pourquoi ne pas prendre exemple sur nos voisins Portugais qui déposent leurs pneus usagés autour des piquets des glissières. Qui sait ? En décorant votre région, vous sauverez peut-être un ami motard...

Source : site internet de moto-revue



Nos voisins Portugais ont pris les choses en main en disposant le long des glissières de sécurité des pneus usagés. Pourquoi ne pas en faire autant en France ?



Un des évènements marquants de l'actualité moto de ces derniers mois aura été le transfert du Bol d'Or du Castellet à Magny-Cours dans la Nièvre. Voici quelques extraits du Journal du Centre, de Nevers, des 15 et 17 septembre, reflétant l'état d'esprit des nivernais avant l'épreuve.

Pour avoir vécu ce Bol d'Or chez l'habitant, une rumeur circulait dans les environs du circuit : « si vous avez des volets en bois, faites attention, les motards vont vous les faucher pour faire du feu ». Mais tout s'est passé sans incident majeur.

Enfin, pour clore cette revue de presse, un courrier d'un lecteur de Ouest-France qui affirme qu'il est normal que la gendarmerie, la police, les média, les ministres n'essaient pas d'atténuer les dangers de la moto.

Joël

Le Bol d'Or

Personnellement, ça ne m'intéresse pas du tout. Mais je pense que c'est une bonne chose pour le département, car cela va amener du monde, comme pour le Grand Prix. Mais mon père m'a mis en garde, car il paraît que ce genre de manifestation peut entraîner des accidents ou des débordements. Je vais donc rester chez moi.

Juliette - 18 ans

Nevers. Sur le circuit du centre de l'Europe, pour réaliser un cocktail des plus détonants, mettez une bonne dose de motards, par dizaine de milliers, ajoutez un zeste de viande grillée au feu de bois, une énorme rasade de rock, mouillez énergiquement avec deux canettes de bière, mélangez le tout et secouez énergiquement. Résultat : un Bol d'Or à consommer sans modération.

Un Bol d'Or c'est avant tout le plaisir de se retrouver entre potes, pour siroter une bonne

bière tout en écoutant les essais du matin. La course oui, d'accord, mais la fête avant.

Avant même d'en connaître le vainqueur, on peut d'ores et déjà considérer que cette 64^e édition du Bol d'Or, la première organisée sur le circuit nivernais, est un succès. Sous le soleil, plus de 100 000 motards étaient venus, hier, célébrer la grand-messe de la moto.

Cet événement présente un aspect antinomique, dans la mesure où toute l'Europe motocycliste converge vers Magny-Cours, plongeant toute cette région, dans une atmosphère enfiévrée, alors que, à quelques kilomètres seulement, ce n'est que calme plat.

Comme une espèce de planète-motards greffée tout d'un coup sur la planète agricole. Sans phénomène de rejet.

Un lecteur ornais

Le chiffre du taux de tués chez Les motocyclistes (quatre fois supérieur à celui des automobilistes [...]) est minoré.

En effet, si l'on se réfère au kilométrage annuel pour les motos (un tiers de celui des autos) et au nombre de personnes transportées, on arrive à un taux réel de vingt fois. C'est-à-dire que si vous montez sur une moto comme conducteur ou passager, votre risque est multiplié par vingt par rapport à la voiture !

Que la position d'atténuer le danger de la moto soit celle du groupe « Motards en colère », soit, mais que cette position soit également celle de la gendarmerie, de la police, des ministres et des média, cela est tout à fait anormal !

La moto comme moyen de déplacement, d'accord, mais la moto engin de sport mécanique sur route considérée comme piste de vitesse, inadmissible...

OF - 8/11/2000

Des Philippe célèbres, il y en a eu : Le Bel, Le Hardy... Et maintenant, nous avons Philippe dit « Le Petit », reconnaissable de loin, au bruit de son Mostro, toujours paré de multiples outils (il est le roi du kit anti-crevaison). On le soupçonne également d'avoir des actions dans la société Coca-Cola (comme quoi motard ne rime pas obligatoirement avec pochard). Heureux celui qui a la chance un jour de le rencontrer lors d'une balade, sur un circuit, au sommet d'une « montagne montagnaise ». Le seul être qui peut se plaindre d'avoir rencontré Philippe sur son chemin fût, un jour, cette marmotte qu'il a surprise lâchement par derrière... En tout



cas, on est nombreux à être contents que tu sois parmi nous (et enfin officiellement au bureau de la fédé).

Christine.

LE 25 MARS 2001

5^{ème} rassemblement de motos à Vannes

CONTRE LA

SCLÉROSE EN PLAQUES

La FFMC 35 organise un départ groupé depuis Rennes (par les petites routes) pour participer à cette manifestation. Nous contacter pour les modalités.



Comme l'année dernière, nous avons participé à « Planète scooter », les deux journées de prévention destinées aux adolescents, organisées par la mairie de Rennes.



Nous avons donc tenu un stand avec la Mutuelle des Motards, où nous expliquions aux ados présents que le fait de ne pas porter (ou de ne pas attacher) son casque n'est pas un signe de bravoure, mais plutôt de bêtise... Nous avons amené dans nos cartons un exemplaire de casque accidenté et un autre, découpé en deux, afin d'expliquer la structure et le fonctionnement de l'engin. Pas mal d'ados ne savaient pas qu'un casque ne sert qu'une fois... Jean-René nous a refait le désormais célèbre « coup de la disquette », pour expliquer l'intérêt de porter des gants. Pour ceux qui ne connaissent pas, il s'agit de mettre des gants de jardinage en cuir, achetés 50 balles dans n'importe quelle grande surface et de poser la main ainsi vêtue sur le disque en rotation, pendant une dizaine de secondes, cela correspondant grosso-modo à une glissade sur 50 m. Curieusement, nous n'avons pas eu de volontaires pour essayer à main nue, alors que pas un des ados présents ne roulent avec des gants.

Cette journée a été également l'occasion de discuter de façon informelle avec les autres intervenants (police, gendarmerie, pompiers...) de notre conception de la sécurité routière et

des préoccupations de chacun. Voilà, donc deux jours pendant lesquels on se sent vraiment utiles et qui font du bien ! Merci à Christophe, Jean-René, Jean-Marie et Luc, et rendez-vous l'année prochaine !

Jean-Philippe

« 600 F, c'est pas cher pour ta tête »

« Planète scooter » a démarré hier sur l'esplanade du Général-de-Gaulle. Une initiative municipale pour aider les jeunes à appréhender les risques de la conduite. Avec plusieurs partenaires comme les « Motards en colère » qui prodiguent des conseils concrets aux conducteurs de deux-roues.

« Il nous semble essentiel d'être là pour donner des conseils aux jeunes conducteurs de deux-roues, débutants ou pas, pour leur faire partager notre expérience de motards. » Christophe Marty, président rennais de la FFMC (Fédération

vaut le coup d'être ici ! »

Une classe de 3^e du collège de la Binquenaie se présente au stand de la FFMC et de la Mutuelle des motards, accompagnée de son professeur de technologie. Pour la quatrième fois de la journée, Christophe avec ses copains, Jean-René et Jean-Marie, vont parler équipement, sécurité et comportement à deux-roues, sur fond de BD projetées sur un écran.

La BD, c'est pour l'image. Pour le son, on peut faire confiance aux trois motards qui savent parler vrai aux jeunes. Du genre : « En cas de choc en deux-roues, c'est toujours toi qui a mal » ou « le casque sur le front, c'est peut-être très esthétique, mais en cas de chute, c'est la tête sur le bitume. »

Le casque, il va en être beaucoup question : « ce n'est pas pour les gendarmes qu'il faut mettre un casque, c'est pour vous protéger, insiste Jean-René. Vous vous voyez défiguré ? Cela serait dur après d'aller draguer.

Alors, pensez-y, en le mettant, le casque, c'est un objet de drague... »

Joignant le geste à la parole, Jean-René présente les deux types de casques homologués, jet ou intégral puis un casque ayant subi un choc important et enfin un casque coupé en deux pour voir les différentes composantes. « Des casques, on en trouve de 100 F à plus de 4 000 F dans le commerce, poursuit Christophe. À 100 F, ça ne vaut rien. D'après nous, à 600 F, on trouve quelque chose de



Christophe, Jean-René et Jean-Marie à l'œuvre.

bien pour rouler à scooter. Et 600 F, c'est pas cher pour une tête... »

Même si le casque est le seul équipement obligatoire, les « Motards en colère » soulignent l'utilité de vêtements adaptés : « Pas de short de t-shirt, mais de bonnes chaussures et un jean. Surtout pas de synthétique ! En cas de chute, ça fond sur la peau... Et n'oubliez pas les gants. On en trouve de très bien à 50 F dans les magasins de bricolage. »

Les motards évoquent encore l'assurance « qui ne marche pas quand on a trafiqué sa mob », le BSR (Brevet de sécurité routière) qu'il faut passer en auto école ou encore le passager que l'on peut embarquer sur son scooter, à condition qu'il soit équipé d'une selle adaptée et de cale-pieds.

Quand Jean-René interroge les collégiens à la fin de l'animation sur ceux que la moto tente, aucun ne répond. Seule une fille réagit : « Oh non, c'est trop dangereux ! ». Et les motards d'expliquer que le danger n'est pas dans la moto mais dans certains comportements. Après le départ des jeunes, Christophe conclut : « nous leur montrons et nous leur disons volontairement des choses traumatisantes. Juste pour leur faire peur. Notre but, c'est de changer leur comportement et ainsi le regard des adultes sur « les jeunes fous à deux-roues. »

Catherine CAYROL.

OF 14-15/10/00



Le stand FFMC 35 / Mutuelle des Motards

française des motards en colère) ne cache pas sa satisfaction de participer à la deuxième édition de « Planète scooter ».

« Nous avons le sentiment d'être utiles, en essayant d'avoir une influence potentielle sur les comportements des jeunes. Sans ambition démesurée... Si, sur les 500 scolaires qui vont passer aujourd'hui sur la manifestation, il y en a 3 qui mettent ensuite leur casque et leurs gants, on se dit que ça



Dans le genre « sujets qui fâchent », on a malheureusement de la matière. Notre brave ministre des transports nous fournit le kit complet ! Si certaines des mesures annoncées peuvent (du moins en apparence) aller dans le bon sens, c'est encore une fois la politique « répression - vitesse - spectacle - l'histoire retiendra mon nom » qui prime ! Il va encore falloir se battre pour arriver à faire entendre notre voix sur notre vision de la sécurité routière ! Ajoutons à ça les radars « spécial moto » et on est servis ! Mais encore rien pour les cons qui téléphonent au volant, ceux qui grillent les feux et ceux qui vous foutent dans le décor pour ne pas vous laisser passer. Tiens, si j'm'écoutais, j'ménerv'rais...

Jean-Philippe

Nouvelles mesures pour la sécurité routière

Pour lutter contre l'insécurité sur la route, le gouvernement choisit l'arme de la répression. [...] Au-delà de 40 km/h de dépassement, les forces de l'ordre pourront confisquer sur le champ le permis de conduire. Jusqu'à présent, ce n'était possible qu'en cas d'alcoolémie supérieure à 0,80g. Ou lorsque le préfet du département était présent en personne.

Une autre disposition concerne la formation des jeunes. A la fin de l'école primaire, une « attestation de première éducation à la route » leur sera délivrée. Dès la rentrée prochaine, en classe de 3^{ème}, les

élèves passeront une « attestation scolaire de sécurité routière ». Cette attestation sera par la suite indispensable pour obtenir le permis de conduire, désormais « en trois modules : attestation scolaire, épreuve de code allégée et épreuve de conduite », a précisé Jean-Claude Gayssot [...]. En outre, plus question d'enfourcher un cyclomoteur sans un « brevet de sécurité routière ». Cette mesure ne s'appliquera qu'aux adolescents nés après le 31 décembre 1986.

Un Conseil de la sécurité routière

Le gouvernement a décidé la création d'un « Conseil national de sécurité routière ». Il sera mis en place courant 2001. Cet organisme indépendant sera chargé de formuler

des propositions, de réaliser des études. Il disposera d'un budget de 15 millions de francs et sera composé de représentants de l'État, d'élus, de membres d'associations, de professionnels de l'assurance...

Dans deux départements, des alternatives à la sanction pénale seront expérimentées : installation d'éthylotests antidémarrage et d'enregistreurs de vitesse sur les voitures de personnes ayant péché par la bouteille ou la pédale d'accélérateur.

Le nombre des inspecteurs du permis va être augmenté [...] de 30%. [...] Enfin, un programme doté de 400 millions de francs, entre 2001 et 2006, conduira notamment à l'éloignement des arbres des bords de chaussée. [...]

OF 26/10/00

Excès de vitesse : flashés... par derrière

Nous ne passerons plus au travers des mailles du filet. Celles-ci se resserrent chaque jour un peu plus. Jusqu'alors, les motards en excès de vitesse échappaient à 80% des contrôles effectués au moyen des seuls « flashes » de radar. En l'absence de « comité de réception », la photo de l'avant des motos ne permettait pas leur identification.



Les photos subissent un traitement spécial qui fait ressortir les immatriculations. Les mini-plaques ne peuvent pas y échapper !

Depuis juillet dernier, la compagnie motocycliste des Yvelines a mis un terme à cette situation. Désormais, les conducteurs en excès de vitesse sont photographiés par l'arrière. Les policiers peuvent donc

lire les immatriculations des deux-roues et identifier le propriétaire du véhicule.

C'est là que le bât blesse ! Le propriétaire n'est pas nécessairement le conducteur au moment des faits. La loi dite « Gayssot » ne s'embarrasse pas de cette considération. A ses yeux, le propriétaire reste péuniairement responsable des infractions constatées. Pour se décharger de cette responsabilité, le titulaire de la carte de grise du véhicule en infraction devra prouver sa bonne foi en invoquant, preuves à l'appui, qu'il n'était pas au guidon de son engin au moment des faits. S'il ne peut apporter cette preuve et qu'il ne reconnaît pas sa faute, il sera tout de même sanctionné d'une amende (maximum 10 000 F). Il n'encourt en revanche ni perte de points ni suspension de permis. Enfin, dernière solution (la plus classe...), il pourra dénoncer la personne qui conduisait son véhicule. [...]

Trois questions au commandant Bizy

Pourquoi avoir mis en place un

tel système ?

Notre but est de faire baisser la vitesse des motos qui roulent, en moyenne, plus vite que les voitures. Or, la mortalité est due en grande majorité à la vitesse et à un défaut de maîtrise du véhicule. En arrivant à 140 km/h sur une flaque de gasoil ou une plaque d'égout, le résultat sera catastrophique. Nous voulons lutter contre les excès de vitesse importants surtout en ville.

Ne faudrait-il pas revoir la formation des conducteurs auto avant de s'attaquer à la vitesse des deux-roues ?

Nous avons déjà des partenariats avec des administrations et des entreprises. Il faudrait maintenant le faire pour les gens qui apprennent à conduire car il n'y a pas de formation à la sécurité routière au permis, que de la technique... Du coup, il y a un effet pervers au permis moto, certains jeunes qui l'obtiennent croient qu'ils sont des pilotes à cause de sa relative difficulté. Il faut du roulage, de l'expérience. Il y a plus de risque de chute et de

perte de contrôle avec une moto. Le motard se dit que s'il chute il ne blessera personne... Je ne peux pas cautionner cet état d'esprit. [...]

Les radars sont souvent des « pompes à fric ». Avez-vous reçu des consignes particulières sur les emplacements à surveiller ?

Nous travaillons avec la DDE, les commissariats et les maires des communes. J'engage ma parole de policier que nos radars sont disposés aux endroits les plus accidentogènes (NDLR : dans les Yvelines), définis selon les statistiques de l'année précédente. Nous ne sommes pas les encaisseurs de l'Etat, nous faisons de la sécurité routière.



Vu sur le site : www.motorevue.com, le 23/11/00



7 raisons d'adhérer !

- Mettre au placard les mesures anti-motards
- Améliorer la sécurité routière
- Promouvoir une formation de qualité à la conduite moto
- Continuer à pratiquer librement ta passion
- Etre informé de tes droits et agir pour les défendre
- Renforcer la solidarité du monde motard
- Rejoindre un mouvement européen de défense des motards

Alors remplis le questionnaire ci-contre et envoie le, accompagné de ton chèque à : Dominique Laperche, 35, rue du Manoir de Gaudon, 35770 VERN-SUR-SEICHE

Nom : Prénom :

Profession :

Adresse :

CP : Ville :

Téléphone : e-mail :

Moto : Type :

Cylindrée : Acquise le :

Tu es déjà adhérent

N° d'adhérent :

Tu es nouvel adhérent

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Date du permis A :

Tu es parrainé par (facultatif) :

Nom :

Prénom :

N° d'adhérent :

Ci-joint un chèque de francs à l'ordre de la FFMC 35 date et signature :

COTISATION :

Individuelle	200 F
Parrainé	180 F
Couple	350 F
Moto-Club	400 F



Offres spéciales

La FFMC 35 a négocié pour ses adhérents (hors moto-clubs), des remises chez plusieurs acteurs du monde de la moto. Ces offres sont soumises à la présentation de la carte d'adhérent FFMC 35 à jour de cotisation :

LECONTE MOTOS

77, rue de Rennes, 35510 CESSON-SEVIGNE
Tél. : 02 99 83 42 92

10% de remise sur les pièces et sur les accessoires (sauf Shoei et Bagster)

ACCESS MACHINES

13, rue des Petits Champs, 35760 SAINT GREGOIRE
Tél. : 02 99 38 58 07

Sur présentation de votre carte FFMC 35, Access Machines vous fait une carte nominative valable un an. Elle offre :

- 10% de remise sur tous les

accessoires en magasin

- 15% de remise sur un kit chaîne
- Montage gratuit de 2 pneus
- Montage gratuit de 3 jeux de plaquettes de frein
- 1 filtre à huile gratuit sur un forfait vidange.

RENNES BATTERIES

85, bd de Lattre de Tassigny 35000 RENNES

Tél. : 02 99 33 27 22

30% de remise sur une batterie moto.

AEROPUB

Route d'Erbrée, 35500 SAINT M'HERVE

Tél. : 02 99 76 71 11

10% de remise sur une réparation de carénage, de réservoir, ou sur une peinture perso (moto, casque, compteur...)



Boutique FFMC

Pin's



Mod.2000 **30 F**
Anciens **15 F**



T-Shirt

Gris ou noir **60 F**
« 20 ans » **60 F**



Motocollant

Mod.2000 **10 F**



Sweat shirt

Gris ou noir (idem T-Shirt) **150 F**



Porte-clefs

En mousse **20 F**



Vign. Gayssot

Contre la politique « Gayssot » **5 F**



Motocollant

Edition 20 ans de la FFMC **10 F**



Vignette FFMC

Petite vignette logo FFMC **2 F**

Bon de commande

A découper et à retourner à FFMC 35, Co/Dominique Laperche, 35, rue du Manoir de Gaudon 35770 VERN-SUR-SEICHE.

Article	Qté	P.U.	Total
Pin's 2000	30 F
Pin's autre	15 F
Motocollant	10 F
Porte-clefs	20 F
Motocollant « 20 ans »	10 F
T-Shirt (standard/20ans)	60 F
Sweat Shirt	150 F
Vignette « Gayssot »	5 F
Vignette FFMC	2 F
Total (n'oubliez pas le port !)

Port : 3 F pour les motocollants, les vignettes, les pin's et les porte-clefs et 10 F pour les T-Shirts et sweat shirts.



Messages de M. Moto

1. Avancement de la pose d'écran-motard

• Les sites les plus dangereux de la rocade de Rennes, ainsi que le virage de la Flume sur la RN 24 ont été équipés de l'écran-motard pour un montant de 200 000 Francs.

• 1 200 mètres sont en attente de pose dans l'arrondissement de Saint Malo.

• D'autres sites sont programmés en 2001 et 2002.

L'objectif est de supprimer d'ici 3 ans le risque de heurts des motocyclistes sur les supports existants de glissières métalliques ou de bois. Le modèle d'écran motards posé est de type SEC ENVEL (place de tôle). Cet écran est un dispositif efficace dont les essais de choc avec mannequins, conduits par l'INRETS puis au LIER, ont permis de mettre en évidence les performances sécurité.

2. Lors de la dernière réunion des M. MOTO les 22 et 23 novembre derniers à Paris, le Ministère nous a remis un module de formation inspiré du guide intitulé « Prise en compte

des motocyclistes dans l'aménagement et la gestion des infrastructures ».

Ce module sera présenté aux aménageurs de la DDE dans un premier temps et aux bureaux d'études des services techniques des villes qui le souhaitent.



Ce guide est destiné à tous les aménageurs et gestionnaires de voirie, il dresse une liste

quasi exhaustive des risques, avérés ou ressentis, et apporte de nombreuses recommandations.

Au 6 décembre 2000 : 9 motards ont trouvé la mort en Ille-et-Vilaine au cours de l'année 2000.

3. Statistiques

Philippe De Chitel

Fiche de signalement de danger

Localisation du danger rencontré

Entre la ville de et la ville de

Avec un tracé de route :

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> sur la RN : | <input type="checkbox"/> en ligne droite |
| <input type="checkbox"/> sur la RD : | <input type="checkbox"/> en virage |
| <input type="checkbox"/> Autre voie : | <input type="checkbox"/> en carrefour |
| <input type="checkbox"/> à km de..... | <input type="checkbox"/> en giratoire |

Type de danger rencontré

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Gravillonnage | <input type="checkbox"/> Marquage au sol |
| <input type="checkbox"/> Glissière de sécurité | <input type="checkbox"/> Ralentisseur |
| <input type="checkbox"/> Défauts de la chaussée | <input type="checkbox"/> Autre..... |

Le danger est signalé par Mme/Mlle/M.

Coordonnées (facultatif) :

A retourner à :

Philippe de Chitel / M. Moto 35, DDE 35
3, avenue de Cucillé, BP 3167, 35031 Rennes Cedex



Agenda

Janvier

1/21 Rallye Paris-Total-Dakar

Février

17 13^{ème} Trial Master (coupe du monde de trial indoor), à Paris Bercy.

24 Gilles Lalay Classic à Peyrat-le-Château (87).

Mars

4 Motocross Inter à Romagné (35)

11 Grand prix de Motocross à Bellpuig (Espagne).

11 Grand prix Supersport/Superbike à Valencia (Espagne).

18 Championnat de France Open / Supersport / Superbike au Mans.

18 Championnat de France de Trial à Louvigné du Désert (35).

18 Grand prix de Motocross à Valkenswaard (Pays Bas).

25 5^{ème} rassemblement de motos à Vannes (56) pour lutter contre la sclérose en plaques. A cette occasion, la FFMC 35 organise un départ groupé de Rennes et une balade sur le trajet.

Avril

14&15 24Heures du Mans. Nous étudions la possibilité de reconduire le « Relais Calmos ».



Carnet

Bienvenue à nos nouveaux adhérents : Erwan (Honda 650 Dominator), Patrick (Triumph 1200 Trophy, Christophe (à pied ?), Isabelle (Yamaha 535 XV), Hervé (encore un piéton ?), Mickaël (Honda 750 Shadow), Nicolas (piéton... C'en est déprimant...), Arnaud (Honda 750 VFR), Philippe, Yves (Honda 600 Transalp),

Florence (Yamaha 125 SR).

Et bien sur, merci à ceux qui nous ont renouvelé leur confiance ce trimestre : Pascal (Harley 883), Stephan (Honda 900 Bol d'Or), Bruno (Kawa 750 ZXR), Olivier (Ducati 900 SS), Christophe (BMW R 1100 RS), et Yvon (Triumph 1200 Trophy)

Avis aux internautes

Le nouvel e-mail de la FFMC 35 est :

ffmc35@mac.com

Si vous souhaitez recevoir des infos régulières de la FFMC et recevoir le Menhir en couleurs, contactez-nous.



PA

Gants Segura Waterproof 3,

taille M, neufs, 350 F (prix magasin 580 F). Sandrine au

02 23 21 15 30.